



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Science politique

de l'Université Paris 1 - Panthéon  
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Science politique

Domaine : Droit, science politique et sociale

Demande n° S3LI140006018

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris Sorbonne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Une convention st signée avec l'Université du Caire pour une mise en place à venir.

## Présentation de la mention

La licence de *Science politique* de l'Université Paris 1 concerne la seule troisième année (L3). Elle apparaît comme un temps d'unification de la formation fondamentale en science politique après des parcours de L1 et L2 diversifiés selon les étudiants : soit un parcours *Science politique* dans la licence en *Droit*, soit des parcours conçus avec d'autres unités de formation et de recherche (UFR), philosophie, économie ou histoire. Plus généralement, cette troisième année a pour vocation d'accueillir toute formation antérieure de science sociale ainsi que les élèves des classes préparatoires. L'objectif est de constituer une base de recrutement pour les formations de deuxième année de master (M2) en science politique. Les étudiants qui le désirent peuvent bénéficier aussi d'une double licence *Science politique, Histoire, Droit, Économie et Philosophie*. La science politique apparaît alors comme une majeure dont l'autre discipline serait une mineure, sauf pour la philosophie où les deux disciplines sont plus à parité. Il ressort de ce tableau une volonté d'assurer au niveau de la licence une formation généraliste dans laquelle la science politique sert d'articulation prioritaire, mais non exclusive. Les effectifs sont assez stables avec près de 180 étudiants pédagogiquement inscrits ; la filière strictement dédiée à la science politique connaît une légère baisse de sa population due une partielle redistribution dans les filières de double formation.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La conception générale de cette licence de *Science politique* est cohérente et bénéficie d'une bonne attractivité attestée par le nombre d'étudiants inscrits. Le choix des enseignements et la volonté de couvrir le champ de la science politique en L3 qui accueille des parcours antérieurs différents assurent une formation générale en science politique de bonne qualité et favorise l'accès à un deuxième cycle dont on voit bien qu'il est l'objectif majeur poursuivi.

Il est certes difficile de totalement harmoniser les divers cursus quand il s'agit de double diplômes mobilisant d'autres traditions et d'autres UFR, mais on constate des différences parfois trop sensibles dans la répartition des coefficients et ECTS. C'est un enjeu important pour cette licence d'avancer sur la voie d'une meilleure harmonisation avec les autres disciplines. Ceci devrait se résoudre par un pilotage plus serré de la formation et des réunions dédiées à ce travail d'harmonisation.

La validation du diplôme est massive, de l'ordre de 90 %, avec des variations selon les filières insuffisantes pour être interprétées ; la poursuite en master est surtout importante pour la filière strictement *Science politique*, (deux tiers à trois quarts des étudiants). Pour les étudiants qui choisissent la L3 de *Science politique* « originelle », il apparaît possible de renforcer l'enseignement dans cette discipline, car il existe une marge d'augmentation du volume horaire (de 420 à 500 h). Le dossier fait valoir un grand nombre d'étudiants passant des concours. La licence simple pourrait aider cette préparation par des tutorats, des entraînements oraux et écrits. Ce temps complémentaire pourrait aussi affecter la dimension préprofessionnelle. La pluridisciplinarité dont sont issus les étudiants est un avantage potentiel que des dispositifs spécifiques en matière de concours et de préparation à l'insertion professionnelle devraient mieux valoriser.

Cette licence gagnerait enfin à une ouverture vers le monde professionnel extérieur, par quelques enseignements ou modules spécifiques et par la participation à des instances de réflexion sur le devenir de la formation et des étudiants. La même tendance à l'ouverture doit se confirmer à l'international. Les étudiants doivent aussi participer davantage à la vie de la formation que par la représentation au conseil de l'UFR, en particulier par l'évaluation des enseignements.

- Points forts :

- Cohérence de la maquette d'enseignement, présence de conférences de méthode ici préférées au système de travaux dirigés.
- Encadrement pédagogique de qualité et calibré au regard des effectifs étudiants.
- Bonne construction et visibilité de la formation qui assure notamment avec succès la fonction préparatoire aux masters.

- Points faibles :

- L'absence de professionnels extérieurs dans la formation, dans une discipline qui connaît un voisinage professionnel aisément identifiable, s'ajoute à la modestie du module de préprofessionnalisation.
- Même si le taux d'échec est faible, l'absence de dispositifs plus adaptés et plus personnalisés à la préparation à certains concours (journalisme et parfois fonction publique) ou à certains métiers (enquêtes d'opinion par exemple) reste à déplorer.
- Au sens strict du terme, il n'y a pas d'évaluation réelle par les étudiants ni de structure de pilotage autre que l'encadrement académique classique.

## Recommandations pour l'établissement

A partir d'une base académique de très bonne qualité, il conviendrait de favoriser l'ouverture de cette licence vers plus d'internationalisation (langue étrangère, échanges) et surtout plus de contacts avec le monde professionnel dont souvent les acteurs sont passés par ce type de formation. Par ailleurs, des instruments permettant un pilotage fin gagneraient à être développés : évaluation par les étudiants et conseil de perfectionnement par exemple.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

**Demande n°S3LI140006018**

**Domaine : Droit, Science Politique et Sociale**

**Mention : Science Politique**

Comme le note justement l'AERES, « la licence de science politique de l'Université Paris 1 concerne [stricto sensu] la seule troisième année (L3) », les étudiants pouvant suivre auparavant soit un parcours de science politique en L1 et L2 de droit, soit les deux premières années dans le cadre de bi-licences proposées avec les historiens ou les philosophes, soit d'autres formations de sciences humaines et sociales. Pour cette raison, note l'AERES, « elle apparaît comme un temps d'unification de la formation fondamentale en science politique ».

Ce constat emporte plusieurs conséquences qui n'ont pas été correctement évaluées par l'AERES.

L'AERES reproche la modestie du module de pré-professionnalisation mis en place. Cette critique est contradictoire avec l'ambition, soulignée positivement par l'AERES elle-même, de proposer une formation généraliste en science politique, couvrant l'ensemble de ses champs et permettant de fournir un socle commun aux étudiants, facilitant de surcroît leur orientation ultérieure dans une spécialité de M2. Cette critique est également inexacte. Outre le fait que la majorité des étudiants ont bénéficié en L1 et L2 des modules de pré-professionnalisation mis en place dans les UFR où ils sont initialement inscrits, ceux qui candidatent en L3 de science politique à Paris 1 sont sélectionnés sur la base de leurs résultats et de leur projet professionnel. Les étudiants de la L3 ont tous, par conséquent, un projet assez bien défini, qui plus est en adéquation avec la formation proposée (plus de la moitié des étudiants visant en fait un des M2 proposés par l'UFR). Les 15 heures du module de pré-professionnalisation intitulé « Projet professionnel » sont pour ces raisons conçues sur les deux axes suivants : d'une part, comme complément de réflexion sur leur devenir professionnel, avec une conférence assurée par le directeur de l'UFR qui portera sur les métiers de la science politique et leurs voies d'accès ; d'autre part, une réflexion sur l'acquisition de compétences nouvelles en science politique (en s'appuyant sur la fiche du RNCP) avec des ateliers d'écriture de CV. A ce stade de la formation (un grand nombre des étudiants de L3 n'ont pas reçu une formation complète antérieure en science politique), cette ouverture vers le monde professionnel nous semble suffisante.

L'AERES reproche également une faible ouverture en termes d'internationalisation (apprentissage des langues, échanges d'étudiants). Là encore, cette critique est à la fois contradictoire et inexacte.

Le renforcement de l'ouverture internationale en L3 serait tout à fait envisageable s'il existait un parcours complet de science politique en L1 et L2. Tel n'est pas le cas. Plus de la moitié des étudiants de la L3 n'ont, au mieux, qu'une courte initiation à la science politique et/ou aux sciences sociales. Or celle-ci demande un vrai effort d'adaptation aux méthodes et modes de raisonnement spécifiques à la discipline (effort que nous accompagnons au premier semestre puisqu'il est conçu comme un sas de transition). La multiplication des cours en anglais ne nous paraît donc pas souhaitable à ce niveau d'étude. L'offre existante – un cours en anglais de science politique de 36h (l'UFR a été pionnière en la matière), suivi d'un TD pour ceux (nombreux) qui n'ont pas un assez bon niveau en anglais – nous semble bien mieux adaptée aux objectifs pédagogiques de la formation et aux besoins du public concerné. Pour les mêmes raisons, nous avons fait le choix de concentrer les échanges en M1. Faute de L2 de science politique, il y a en effet une impossibilité matérielle d'organiser les départs en L3 (qui demande une année de préparation). Nous estimons par ailleurs qu'ils ne sont pas souhaitables à ce niveau d'études où l'enjeu est avant tout de former à la science politique des étudiants issus d'autres disciplines. Cependant, les départs à l'étranger sont préparés dès la L3 par différentes réunions organisées durant l'année par l'enseignante déléguée aux RI pour informer et préparer les étudiants à cette mobilité. Quant à l'accueil d'étudiants étrangers, il ne pose en revanche aucun problème puisque une cinquantaine d'étudiants entrants en programme d'échange sont immergés dans ce cursus chaque année.

Enfin, la suggestion de l'AERES de renforcer la préparation des étudiants de L3 science politique aux différents concours auxquels ils peuvent prétendre à ce niveau d'étude ne tient pas compte du fait que ces préparations existent déjà dans l'offre de formation de l'université Paris 1 – avec la préparation aux concours d'entrée des IEP, la licence d'administration publique et le Centre de préparation aux grands concours (CIPCEA). Dans ces conditions, la maquette de la L3 a été pensée en complémentarité avec ces formations pour éviter les doublons et toute concurrence interne. L'AERES a par ailleurs oublié de mentionner la préparation aux concours d'entrée des écoles de journalisme proposée par l'UFR de science politique (ouverte, après sélection, à tous les étudiants de niveau L3 de Paris 1).

C'est justement parce que certains étudiants suivent parallèlement d'autres modules de formation (type préparation aux concours) que nous ne souhaitons pas alourdir la maquette en proposant plus d'heures d'enseignement.

S'agissant de la question du pilotage, l'AERES méconnaît l'effort considérable de l'UFR en matière d'information et d'orientation des étudiants. Nous retenons néanmoins sa suggestion de mettre en place un conseil de perfectionnement. Nous pourrions y intégrer des praticiens des métiers auxquels conduit la formation en science politique, mais aussi les responsables des formations de Paris 1 avec qui nous proposons des bi-formations – juristes, économistes, sociologues, philosophes et historiens. Cela devrait nous permettre d'aboutir à une meilleure cohérence à l'entrée en M1, de réfléchir aux différences de répartition des coefficients et ECTS, et de mettre en place une procédure plus formalisée d'évaluation.